

S'appuyant sur les déclarations de la Ligue contre le cancer qui déplore la pénurie de certains médicaments nécessaires à la lutte contre le cancer et le fait que certaines entreprises pharmaceutiques ont délocalisé la production de ces médicaments jugés insuffisamment rentables, ce qui contribue à cette pénurie, Jean-Pierre Sueur a interpellé Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé. Il lui a posé la question écrite ci-dessous.

Pénuries de médicaments contre le cancer

Question n° 24556 adressée à M. le ministre des solidarités et de la santé

À publier le : 30/09/2021

Texte de la question : M. Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie de certains médicaments indispensables pour la lutte contre le cancer. La Ligue contre le cancer a lancé, le lundi 20 septembre 2021, une campagne d'alerte sur cette question. Elle a ainsi déclaré que 75 % des malades du cancer disent avoir été confrontés à une pénurie de traitement. Il s'agirait de médicaments désormais inscrits dans le domaine public et que certaines entreprises de l'industrie pharmaceutique considéreraient comme insuffisamment rentables. C'est ainsi qu'un certain nombre de principes actifs – et donc de molécules efficaces – sont désormais fabriqués dans des laboratoires d'Inde et de Chine, notamment. Selon la Ligue contre le cancer, il apparaît nécessaire de rapatrier en Europe la production de principes actifs et d'imposer des stocks aux industriels et des pénalités financières pour le cas où les stocks prévus et nécessaires ne seraient pas respectés. Il lui demande en conséquence quelles mesures il compte mettre en œuvre afin d'éviter toute pénurie de médicaments contre le cancer.